

Fiche synthèse – tables rondes



/////////
Jour : Jeudi 18 juin - 14h

Nom de la table ronde : : Quelle place pour la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'éclairage ?

Noms des animateurs : Fabien Paquier - Chargé de mission Trame verte et bleue à l'OFB
(Héloïse Granier – Noé Deschanel)

Intervenants :

- ❖ Thomas MALATRASI – Chargé de mission Natura 2000, Métropole Nice Côte d'Azur
- ❖ Raphaël COLOMBO – Ingénieur écologue - gérant d'Aselia écologie
- ❖ Isabelle BRES – Maire de Colomars
- ❖ Lionel BESSIERE – concepteur lumière - quartiers lumière
- ❖ Gauthier MASSEAU – Responsable Photométrie et R&D optique, Ragni

Actions et leurs facteurs de réussite / méthode commun(e) aux expériences à retenir :

- Intégrer la biodiversité dès l'amont du projet, en création comme en rénovation, plutôt que comme une contrainte ajoutée en bout de chaîne.
- Partir des usages réels et des enjeux écologiques pour définir où, quand et comment éclairer ; accepter aussi que certains espaces n'aient pas besoin d'être éclairés.
- Décloisonner les métiers : associer élus, services biodiversité et éclairage public, bureaux d'études naturalistes, concepteurs lumière et fabricants dès la conception.
- Territorialiser les solutions : éviter l'uniformisation des démarches de rénovation et adapter horaires, spectres, intensités, orientation des flux et localisation des points lumineux aux enjeux locaux.
- Prévoir un suivi écologique avant/après travaux afin d'évaluer l'efficacité des mesures, de les ajuster et de produire des résultats utiles à l'appropriation locale.
- S'appuyer sur la concertation (réunions publiques, marches nocturnes, animations) pour partager le diagnostic, expliquer les choix et favoriser l'adhésion des habitants et des élus.
- Planifier à l'échelle territoriale : Trame noire, PLU(i), schémas directeurs d'aménagement lumière/nocturne, cartographie des secteurs sensibles et prescriptions différenciées.
- Intégrer aussi l'éclairage privé et les infrastructures relevant d'autres gestionnaires, qui peuvent constituer des angles morts des démarches locales.

Méthode(s) commune(s) :

- Construire le projet à partir d'un diagnostic croisant usages nocturnes et enjeux de biodiversité.
- Associer les compétences écologiques et lumière dans la même chaîne de projet, voire dans les mêmes réponses aux appels d'offres.
- Inscrire les exigences de biodiversité dans les marchés et CCTP et former les différents corps de métier aux impacts de l'éclairage.
- Privilégier la sobriété et la juste dose d'éclairage avant la sophistication technologique.
- Tester, suivre et réajuster : considérer le projet comme une démarche itérative qui se poursuit après la livraison.
- Combiner réglementation, planification, accompagnement technique et animation territoriale.

Quels sujets approfondir pour les RICE dans un avenir proche ?

- Dans les marchés de conception lumière, inclure dans le CCTP la collaboration de concepteurs et d'écologues et prévoir les étapes de concertation nécessaires.

Mieux intégrer la biodiversité dans les programmes de rénovation de l'éclairage public.

- Renforcer les liens entre recherche, bureaux d'études et fabricants pour traduire les connaissances écologiques en solutions techniques.
- Développer des outils simples et opérationnels pour la prise en compte et le contrôle de l'éclairage privé.
- Mieux articuler Trame noire, planification urbaine et schémas directeurs d'éclairage.
- Généraliser les suivis écologiques et préciser leurs modalités de financement et d'intégration dans les marchés.
- Former les services d'éclairage public et favoriser le dialogue durable entre métiers.

Notes / Commentaires :

Le fil conducteur de la table ronde est de faire de la biodiversité un élément structurant du projet d'éclairage, de la conception au suivi post-travaux.

Le retour de Colomars illustre l'intérêt du suivi : les résultats ont servi à ajuster les mesures, à mobiliser habitants et élus et ont favorisé un effet d'entraînement auprès de communes voisines.

Le principal message transversal est le besoin de décroisement : une étude ou une préconisation n'est utile que si elle est comprise, partagée et effectivement traduite dans les choix techniques et politiques.